CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E34730** **VALABLE JUSQU'AU** **31/01/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998

Raison sociale : ETS BARBIER

Forme juridique : SARL

Capital : 38 100

LIEU-DIT LE TAILLIS
7 IMPASSE DU BUCHON
58110 ROUY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM nevers B 420 571 143

Siret : 420 571 143 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 1817900-58

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 292805

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 292805

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 86 60 29 60 **Fax :**

Portable : 06 82 52 00 98

Responsabilité légale :
BARBIER DANIEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : etsbarbier0565@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 458 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	01/02/2024
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	4	01/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 08:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.